



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CROISSANCE DES EFFECTIFS

Par rapport à 2009, la branche enregistre une progression des effectifs jusqu'en 2018. Cette tendance semble confirmée par les prévisions pour 2019, 2020 et 2021.

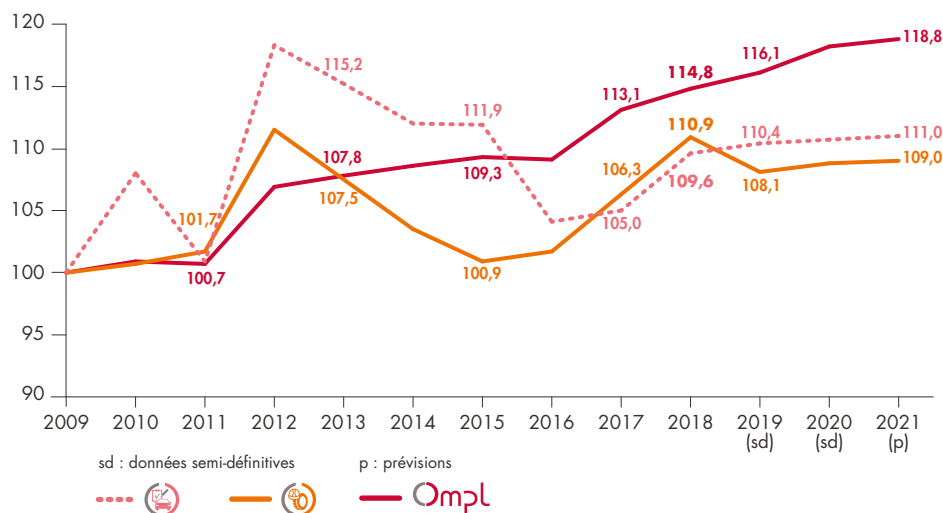
Évolution des effectifs salariés en volume

Années			Ompl
2009	5 124	55 212	402 000
2010	5 532	55 620	405 558
2011	5 172	56 172	404 712
2012	6 061	61 587	429 885
2013	5 901	59 369	433 200
2014	5 740	57 147	436 504
2015	5 734	55 682	439 506
2016	5 336	56 150	438 649
2017*	5 379	58 674	454 488
2018	5 616	61 247	461 601
2019 (sd)	5 655	59 709	466 700
2020 (sd)	5 672	60 065	475 288
2021 (p)	5 689	60 196	477 453

Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.

* Rupture de série : données lissées — sd : données semi-définitives — p : prévisions

Évolution des effectifs salariés en indice (base 100 en 2009)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



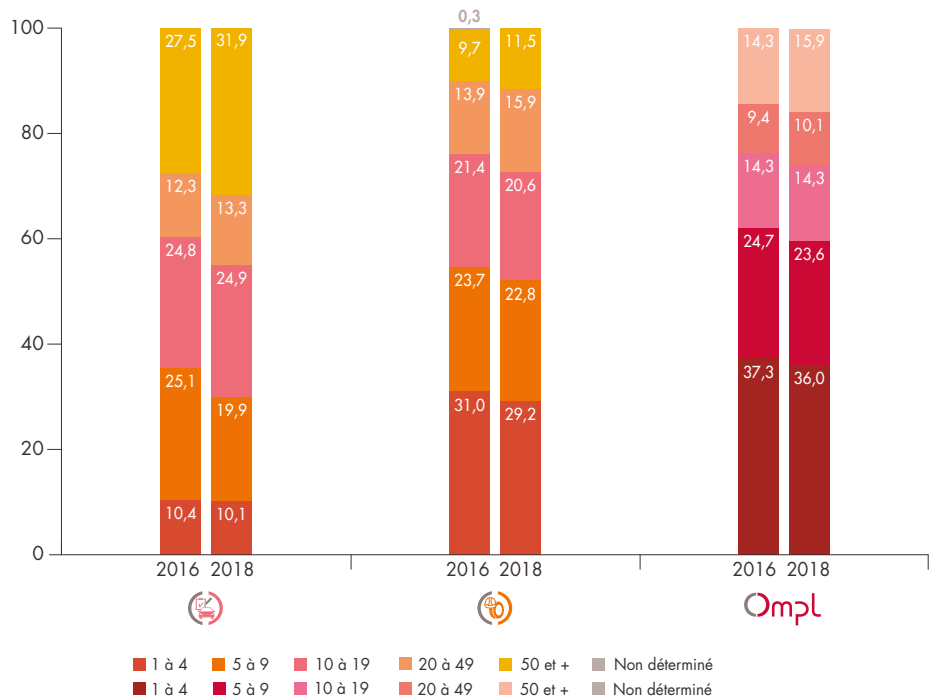
Entreprises d'experts en automobile



UN PEU PLUS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS DANS DES TPE

- 54,9 % des salariés de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés.
- Néanmoins, par rapport à 2016, la part des effectifs des entreprises de moins de 20 salariés a régressé (- 5,4 points) principalement au profit de celles de plus de 50 salariés (+ 4,4 points).

Répartition des salariés par taille d'entreprise (%)



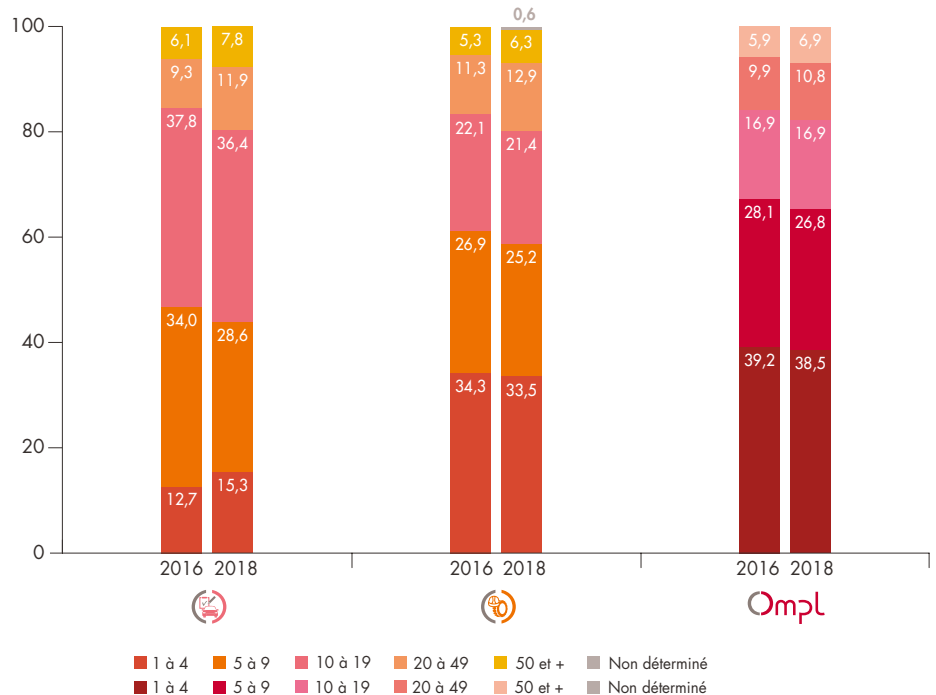
Source : Insee, DADS 2016-2018.



REGRESSION DE LA PART DES ÉTABLISSEMENTS DE TAILLE INTERMÉDIAIRE

- La place des structures à taille humaine reste importante : les établissements de moins de 20 salariés emploient 80,3 % des effectifs.
- La part des établissements des tranches intermédiaires, entre 5 et 19 salariés, a régressé (- 6,8 points) au profit principalement des établissements de moins de 5 salariés et des plus de 20 salariés (respectivement + 2,6 points et + 4,3 points)

Répartition des salariés par taille d'établissement (%)



Source : Insee, DADS 2016-2018.

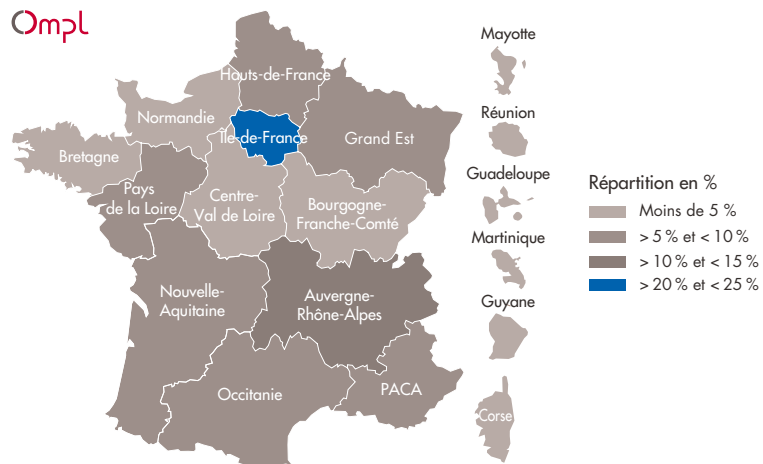
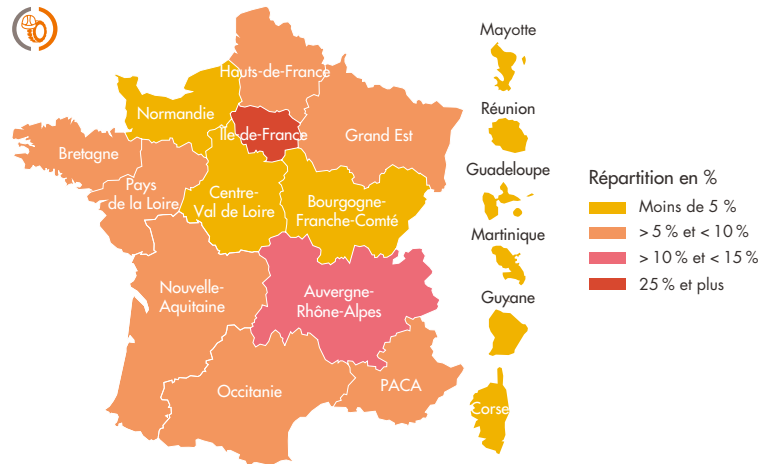
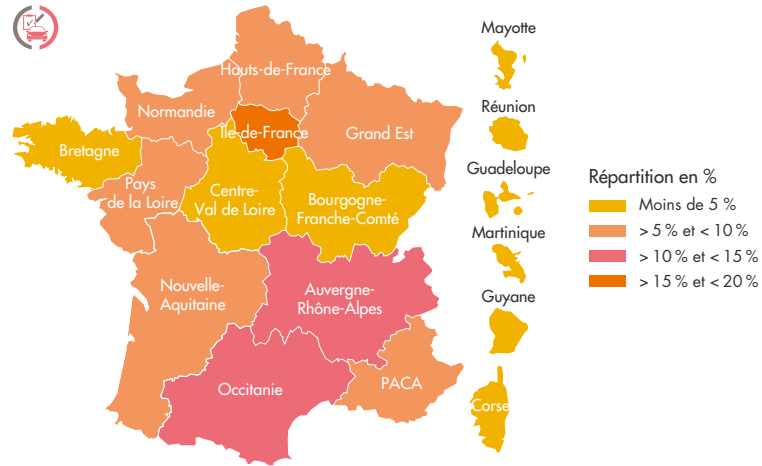


PLUS D'UN TIERS DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 15,6 % des salariés de la branche mais son poids est moins important que pour l'ensemble du secteur (28,5 %).
- La région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi de la branche (11,7 %).
- L'Occitanie occupe la troisième place en nombre de salariés (10,1 %).

Ces trois régions regroupent 37,4 % des salariés de la branche.

Effectifs par région (%)



Source : Insee, DADS 2018.